

**Mémoire produit dans le cadre des consultations en
prévision du budget fédéral 2025**

Présenté par la Fédération canadienne des municipalités

Aperçu des recommandations de la FCM en prévision du budget 2025

- **Première recommandation – Cadre de croissance municipale** : Le gouvernement fédéral doit s’engager, d’ici le prochain Énoncé économique de l’automne, à convoquer les ordres de gouvernement du pays afin de négocier de toute urgence un [cadre de croissance municipale](#). Ce cadre favoriserait la croissance à long terme du Canada en veillant à ce que les municipalités aient accès à des sources de revenus diversifiées, adéquates et prévisibles. Cela permettrait d’offrir à la population canadienne d’aujourd’hui et de demain une meilleure qualité de vie et des municipalités plus sécuritaires, résilientes et durables.
- **Deuxième recommandation – Logement et itinérance** : En s’appuyant sur les avancées du budget 2024, le gouvernement fédéral doit passer à la vitesse supérieure pour s’attaquer aux crises du logement et de l’itinérance qui sévissent au pays. Il doit ainsi miser sur une approche de politiques et d’investissements coordonnés afin d’accroître l’offre de logements sans but lucratif. Cela pourrait être réalisé en adoptant notamment une stratégie de type *Logement d’abord* pour les logements avec services de soutien dont les coûts sont partagés entre les gouvernements fédéral, provinciaux et territoriaux. Le gouvernement doit aussi voir à ce qu’un plan à long terme pour loger les demandeuses et demandeurs d’asile soit inclus.
- **Troisième recommandation – Investissements en infrastructures et en résilience** : Le gouvernement fédéral doit collaborer avec les gouvernements municipaux dans le but de combler les lacunes urgentes en infrastructures, notamment en matière d’approvisionnement en eau potable et de traitement des eaux usées. Le gouvernement fédéral doit également procéder à la mise en œuvre complète de la Stratégie nationale d’adaptation afin de mieux faire face aux répercussions croissantes des changements climatiques et des phénomènes météorologiques extrêmes. De plus, les municipalités ont besoin d’un financement à long terme pour l’atténuation des catastrophes, l’adaptation climatique et les infrastructures naturelles en vue de soutenir les communautés et la création de logements résilients et sobres en carbone.
- **Quatrième recommandation – Collectivités sécuritaires et solidaires** : Le gouvernement fédéral doit s’assurer de maintenir des niveaux adéquats de services et d’effectifs de la GRC, en plus de s’engager à consulter attentivement les municipalités au sujet des décisions touchant les services de police contractuels de la GRC, particulièrement sur l’augmentation des coûts de ceux-ci. Également, le gouvernement fédéral devrait collaborer avec tous les ordres de gouvernement afin d’investir dans des programmes communautaires de soins de

santé mentale et de toxicomanie appropriés pour les personnes en crise. Cela permettrait d'affecter des ressources policières à d'autres défis croissants en matière de sécurité publique, comme le vol de biens et les crimes violents.

Aux membres du Comité permanent des finances,

La Fédération canadienne des municipalités (FCM) réunit plus de 2 000 municipalités de toutes tailles. Des grandes villes aux collectivités rurales, nordiques et éloignées, nous représentons plus de 90 pour cent de la population canadienne.

À titre de gouvernements de proximité, les municipalités sont les mieux placées pour connaître les besoins des Canadiennes et des Canadiens. Elles sont aussi en première ligne de certains des problèmes les plus urgents auxquels le pays est actuellement confronté.

Comme vous, la FCM est très consciente qu'au moment de soumettre ces recommandations, la population canadienne est aux prises avec une crise de l'abordabilité du logement et la hausse du coût de la vie. Depuis plus d'un an, la FCM démontre que la modernisation du financement des municipalités permettrait de rehausser la qualité de vie des familles en difficulté en leur fournissant des infrastructures (ex. : routes, parcs et installations de traitement de l'eau et de loisirs) et des services essentiels fiables.

Comme la croissance des collectivités canadiennes atteint un taux sans précédent, ce besoin urgent de financement municipal prévisible et adéquat ne fera qu'augmenter, et la période pour agir concrètement tire à sa fin.

C'est pourquoi un appel clair au gouvernement fédéral à concourir à la négociation d'un nouveau cadre de croissance municipale, et à mieux faire concorder les ressources des municipalités aux croissances économique et démographique sous-tend nos recommandations pour le prochain Énoncé économique de l'automne et le budget 2025.

Nous demandons à Ottawa de s'engager, d'ici la publication du prochain Énoncé économique de l'automne, à convoquer les leaders gouvernementaux des provinces, territoires et municipalités afin de procéder à la négociation de ce cadre.

Au nom de nos membres, nous présentons ci-dessous nos recommandations prioritaires en prévision du budget fédéral 2025.

1. Besoin urgent d'un cadre de croissance municipale

Les municipalités sont tenues d'entretenir la plupart des infrastructures publiques et de fournir un très grand nombre de services utiles à la population dans sa vie quotidienne, notamment les routes, l'eau potable, le traitement des eaux usées, le transport en commun et les services municipaux essentiels.

Or, sous un cadre financier datant du 19^e siècle qui n'a pas été conçu pour les réalités d'aujourd'hui, elles peinent à trouver le financement nécessaire. Une réforme est d'autant plus urgente vu la croissance démographique historique que connaît le pays.

Dans le renouvellement du modèle financier, la FCM appelle le gouvernement fédéral à majorer ses transferts directs annuels de 2,6 milliards, à les associer au PIB et à y ajouter les frais d'exploitation comme dépenses admissibles. Les gouvernements provinciaux et territoriaux consentiraient ensuite à fournir un financement égal à celui du gouvernement fédéral. La FCM a présenté un rapport exhaustif indiquant comment les provinces et territoires pourraient trouver les fonds nécessaires en revoyant et en modernisant le financement municipal sous leur autorité.

Cette façon de faire permettrait de réduire la dépendance au financement fédéral, provincial et territorial, et assurerait la pérennité financière des municipalités.

Le prochain Énoncé économique de l'automne sera pour le gouvernement fédéral une occasion idéale de s'engager à tenir un dialogue réunissant les élues et élus à la tête des trois ordres de gouvernement dans un esprit de réelle collaboration pour discuter d'un cadre de croissance municipale – et œuvrer collectivement pour le bien de la population canadienne.

2. Mesures cruciales pour s'attaquer aux crises du logement et de l'itinérance

La population demeure très préoccupée par l'abordabilité des logements. Essentiellement, nous devons en accélérer la construction pour la population croissante, tout en agissant davantage pour prévenir et éliminer l'itinérance dans nos collectivités.

Les municipalités font leur part pour augmenter le parc de logements en réduisant le temps de délivrance de permis et en assouplissant la réglementation. Néanmoins, la création de logements ne peut se faire sans l'aménagement d'infrastructures municipales.

Le financement fédéral accordé dans le cadre du Fonds pour accélérer la construction de logements, du Fonds canadien pour les infrastructures liées au logement et par la Banque de l'infrastructure du Canada aide à corriger la situation. Cependant, devant la vitesse à laquelle la population augmente, un cadre de croissance permettrait de couvrir le coût de construction de nouveaux logements pour répondre à cette plus grande demande.

L'augmentation du nombre de logements n'est qu'une partie de la solution. Pour nous attaquer à la crise de l'abordabilité, nous devons en outre bonifier graduellement l'offre de logements à but non lucratif en tablant sur les mesures énoncées dans le Plan du Canada sur le logement. Cela implique donc d'adopter une nouvelle approche de type

Logement d'abord pour les personnes en situation d'itinérance chronique, avec ou sans besoins complexes. Les gouvernements fédéral, provinciaux et territoriaux se partageraient les coûts de ces logements.

De plus, il nous faut préparer un plan à long terme pour fournir un toit aux demandeuses et demandeurs d'asile. La FCM s'est réjouie de voir que le gouvernement fédéral s'était engagé, dans le budget 2024, à collaborer avec tous les ordres de gouvernement afin de trouver des solutions à long terme et d'éviter que ces personnes ne se retrouvent à la rue. Nous sommes impatients d'élaborer ce plan avec le gouvernement fédéral et de voir de nouveaux engagements se concrétiser dans le budget 2025.

3. Renouvellement à grande échelle pour des infrastructures essentielles fiables

La croissance rapide de la population canadienne et la multiplication des phénomènes météorologiques extrêmes exercent des pressions de plus en plus grandes sur les infrastructures (routes, installations de traitement de l'eau, réseaux de transport en commun, etc.). Quand elles sont défectives, ces infrastructures mettent en danger les Canadiennes et Canadiens, nuisent fortement à la qualité de vie et à l'économie locale et mettent à rude épreuve le budget des municipalités.

Selon les dernières statistiques¹, 14 pour cent des infrastructures municipales d'eau et de transport sont actuellement en « mauvais » ou « très mauvais » état et doivent être réparées ou remplacées dans les plus brefs délais. Le coût du remplacement ou de la remise en état des actifs municipaux figurant actuellement dans ces catégories était de l'ordre de 170 milliards de dollars en 2020.

Le vieillissement des infrastructures publiques touche les collectivités de toutes tailles, partout au pays, et ce phénomène est exacerbé dans certaines régions. Par exemple, le coût de remplacement des infrastructures publiques municipales dans les collectivités rurales représentait en 2020 le tiers du coût total à la grandeur du pays, alors que les résidentes et résidents de ces municipalités comptent pour un peu moins du cinquième de la population canadienne.

Même si le budget 2024 tient compte du lien important entre les infrastructures et la création de logements en affectant un montant de 6 milliards de dollars sur 10 ans au Fonds canadien pour les infrastructures liées au logement, les municipalités demeurent

¹ Infrastructure Canada. *Enquête sur les infrastructures publiques essentielles du Canada*, 2020. En ligne : <https://logement-infrastructure.canada.ca/plan/ccpi-ipec-fra.html>

confrontées à un manque urgent de fonds pour la réparation et la modernisation de leurs infrastructures d'eau existantes.

La défaillance des infrastructures d'eau ne doit pas être prise à la légère : ce fait est devenu on ne peut plus manifeste cet été, quand de grandes villes canadiennes comme Calgary et Montréal ont connu des bris de conduites d'eau principales. En effet, les problèmes survenus dans la plus grande ville de l'Alberta le 5 juin ont perduré pendant des mois et coûté des dizaines de millions de dollars, tandis que le bris qui s'est produit à Montréal le 12 juillet a entraîné la fermeture d'un grand hôpital et l'inondation d'une des principales artères de la ville.

Par conséquent, la FCM espère que le budget 2025 prévoira des fonds supplémentaires à court terme pour les infrastructures municipales d'eau et de traitement des eaux usées.

Par ailleurs, alors que nous connaissons un autre été où sévissent les feux de forêt, les inondations et les phénomènes météorologiques extrêmes, la nécessité de pleinement mettre en œuvre la Stratégie nationale d'adaptation est d'autant plus évidente.

Les municipalités sont également le théâtre où se jouent de nombreux défis climatiques. Elles doivent composer avec d'importantes répercussions structurelles dues aux changements climatiques (ex. : la hausse du coût d'entretien des infrastructures), en plus de protéger la population canadienne dans un contexte où la fréquence et l'intensité des catastrophes climatiques vont croissant (ex. : inondations, feux de forêt, épisodes de chaleur extrême).

Plus que jamais, il est nécessaire de financer à long terme les mesures d'atténuation et d'adaptation en matière de catastrophes, ainsi que les infrastructures naturelles qui favorisent la création de logements résilients et sobres en carbone dans nos collectivités. C'est pourquoi la FCM réitère le besoin pressant de majorer immédiatement le Fonds d'atténuation et d'adaptation en matière de catastrophes à hauteur de 2 milliards de dollars, plus un montant de 1 milliard pour chacune des 10 prochaines années.

4. Soutien essentiel à la sécurité des collectivités

Chaque Canadienne et Canadien mérite de vivre en sécurité. Les corps de police et les unités d'intervention d'urgence financés par les municipalités sont confrontés à un ensemble grandissant de problèmes de sécurité publique qui mettent à rude épreuve des ressources locales déjà restreintes. Que ce soit la hausse des crimes violents et des vols de biens ou les crises des opioïdes et de santé mentale, les villes et collectivités peinent à garder la tête hors de l'eau.

Vu l'importance déterminante des services policiers communautaires pour les collectivités du pays, la FCM continue de recommander fortement au gouvernement fédéral de maintenir des niveaux adéquats de services et d'effectifs en ce qui concerne la GRC et de s'engager à consulter avec sérieux les municipalités au sujet des prochaines décisions touchant les services policiers contractuels fournis par la GRC.

Le coût des services policiers est le poste budgétaire le plus élevé des municipalités, en plus d'être celui qui continue d'augmenter le plus rapidement. De 2010 à 2021, ce poste a gonflé en moyenne de 24 pour cent dans les 20 municipalités canadiennes les plus peuplées, plus exactement de 36 pour cent à Winnipeg, de 41 pour cent dans la Région de York, et de 55 pour cent dans la Ville de Québec. Un cadre de croissance municipale contribuerait à doter les municipalités des ressources nécessaires pour remplir leur mandat de sécurité publique et permettre à la population canadienne de vivre, de travailler et de s'amuser dans des collectivités plus sécuritaires.

Il est primordial que le gouvernement fédéral s'engage à collaborer avec tous les ordres de gouvernement pour mettre en place des soins communautaires de santé mentale et de toxicomanie et investir dans ceux-ci, de manière à bien assister les personnes en crise. Ainsi, il serait possible de réaffecter les ressources policières sur les problèmes grandissants de sécurité publique, comme les vols de biens et les crimes violents.

Conclusion

Ces recommandations mettent l'accent sur les priorités municipales urgentes d'aujourd'hui, et sur les besoins qui surgiront dans un avenir rapproché.

La modernisation du modèle de financement municipal désuet pourrait être la clé pour obtenir de bons résultats dans tous les domaines cibles susmentionnés. Nous devons tous être à la table de discussion pour réaliser des progrès et produire des retombées positives pour les Canadiennes et Canadiens.

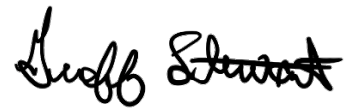
Mises en œuvre, ces recommandations créeront un avenir dans lequel les collectivités pourront croître à la hauteur des ambitions de la population canadienne.

Elles permettraient de conduire aux logements plus abordables, aux infrastructures sûres et à une plus grande résilience climatique dont nous avons besoin, maintenant et pour les générations futures.

C'est pourquoi nous vous enjoignons de tenir compte de ces recommandations et d'agir en conséquence.

La FCM se tient prête pour discuter avec vous de ces recommandations et pour continuer d'apporter sa collaboration afin d'assurer la réussite de leur mise en œuvre.

Veuillez recevoir mes sincères salutations.

A handwritten signature in black ink, appearing to read "Geoff Stewart". The signature is written in a cursive style with a prominent initial "G".

Geoff Stewart

Président de la FCM

Maire suppléant de la Municipalité du Comté de Colchester, Nouvelle-Écosse